

Commission Démocratie Locale et Participation CLUQ / LAHGGLO
Compte-rendu du 7 mars 2016

Présents :

Farnault Bernard V A A – **Sotta Stella** Foch Aigle Libération - **Tournon Jean** Notre-Dame - **Madaule Geneviève** CG - **Tatur Dominique** La Tronche - **De Choudens Henri** Championnet - **Bargues Pierre** Meylan - **Dutel Pierre** Malherbe - **Choquet Christian** Malherbe - **Simiand M-Christine** Mutualité-Préfecture - **Ozil Maurice** AHCM Meylan – **Gambotti Jean-Pierre** UHCV -

Excusés :

Charre Jean-Pierre Rive-Droite - **Lipovetsky Gisèle** Exposition Bajatière - **Lauriot Alain** Jean Macé

★ Votation Citoyenne - point sur le courrier envoyé à la mairie de Grenoble :

Ce courrier a été lu en conseil municipal par Pascal Clouaire et a été repris dans un article par le Dauphiné Libéré.

Controverse sur le fait que l'on ait envoyé ce courrier "trop" rapidement, ce qui ouvre un riche débat :

- La commission dépend de 2 conseils d'administration, si l'on attend que les deux valident, le courrier ne peut partir dans les temps et donc avoir une utilité.. Être réactif c'est être dans l'actualité, ce qui motive aussi les participants qui voient une utilité concrète de la commission.
- Ce n'est pas pour autant qu'il faille passer au-dessus des procédures démocratiques.
- L'UHCV, bien que d'accord sur le fond, trouve que le courrier n'était pas assez impartial dans les termes employés, et qu'il n'a pas été tenu compte des propositions qu'ils ont faites.
- L'esprit de la lettre était simplement de dire que cela allait dans le bon sens en donnant la parole aux citoyens. La commission D. L. P. promeut la participation des habitants et est dans son rôle.
- On ne maîtrise pas l'exploitation faite ensuite de la lettre par les politiques. On pourrait aussi comprendre que l'on encourage l'illégalité.
- L'article du Dauphiné Libéré laisse penser que toutes les unions de quartier étaient d'accord.
- Le Dauphiné Libéré a filtré la lettre en occultant un passage. Il serait intéressant de savoir si cette partie a été lue ou pas par Pascal Clouaire. Qui a filtré ?

En conclusion : Il y a un accord sur le principe.

Constat est fait qu'il y a trop de lourdeurs dans le fonctionnement ce qui ne permet pas à la commission d'être efficace : il faut réfléchir à une nouvelle façon de fonctionner (point suivant).

★ Modalités démocratiques de travail entre groupes de travail, commissions et C. A. :

- Fonctionnement actuel : la commission établit un rapport qu'elle transmet au bureau qui le transmet ensuite au C. A.) pour validation (après voir communiqué à chaque union de quartier).
- Si l'on veut que des habitants s'impliquent dans les commissions il faut que cela ait une certaine utilité : **voir dans nos statuts s'ils ne sont pas contraires à un "travail réactif"**, sans quoi il faudrait apporter des changements (en mettant un garde-fou pour que cela n'engage les associations qu'à un certain niveau).

- Proposition :

Renforcer l'autonomie, le pouvoir des commissions :

- ⇒ **droit d'expression**, en ayant signalé auparavant le mode opératoire
les présidents de commission peuvent s'exprimer au nom de la commission
- ⇒ **droit de décision** à la majorité des participants
dans l'ordre du jour sera signalé qu'il est prévu un vote. Constat des positions majoritaires et minoritaires
- les présidents des commissions sont signataires des courriers.

Cette formule peut permettre aussi d'atteindre un de nos objectifs qui est que chaque union de quartier soit représentée dans les commissions, pour un travail plus fructueux, dans des délais raisonnables, avec un aller-retour facilité entre la commission et les différents C.A des unions de quartier.

Vote pour à l'unanimité des présents sous réserve que cela soit entériné par les C.A. du CLUQ et de LAHGGLO (et donc auparavant par les C.A. des différentes unions de quartier).

★ Consultation de Mr LEBRETON.

- Au départ suite à la demande du 1^{er} ministre sur le thème des relations entre l'Etat et les collectivités locales, la question posée s'écarte du thème initial : comment refonder la démocratie locale ?
- La consultation comprenant 8 questions a été lancée le 4 février pour une durée d'un mois, Une synthèse est prévue pour le 10 mars (à récupérer et envoyer une réaction si nécessaire). On peut encore mettre sur le site les sujets qui nous intéressent.

★ Pacte unions de quartier – ville de Grenoble :

Lors d'une réunion spécifique pacte Grenoble, lundi 21 mars à 17 h, la commission va plancher sur la version amendée qui sera présentée au prochain C.A. du CLUQ.

★ Point sur les inscriptions pour le conseil de développement et le CCSPL :

- Le comité permanent de participation la choisi les membres en fonction du nombre de sièges et les différents critères. Mandat : 3 ans renouvelable une fois. Certains collègues avaient plus de candidats que de places. A noter un nouveau collège jeunes.
- 120 membres au lieu de 80
- Le nouveau conseil de développement devrait se réunir courant avril. Ceux qui ont été candidats mais n'ont pas été retenus devraient recevoir des informations. Le président sera choisi par les membres.
- En terme de moyens, le conseil de développement n'a plus que 2 mi-temps au lieu de 2 temps complets
- Le choix a été fait également pour élire les membres du CCSPL

★ Divers :

Proposition afin que la commission réfléchisse à comment encourager les associations à mener des réflexions au niveau territoire métropolitain ou transversal suivant certaines préoccupations communes. En exemple un collectif qui s'est créé – collectif action moustique.

Intéressant mais la multiplication des réunions que cela engendrerait peut être un inconvénient.

A aborder dans un premier temps pour dégrossir la proposition dans le 12 / 14.

A noter sur les agendas :

prochaine commission D L P commune CLUQ - LAHGGLO prévue **lundi 25 avril à 17 h 30.**